



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 35 (1935), p. 73-88

Kazimierz Michalowski

Un portrait égyptien d'Auguste au Musée du Caire [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

UN PORTRAIT ÉGYPTIEN D'AUGUSTE

AU MUSÉE DU CAIRE

(avec deux planches)

PAR

CASIMIR MICHALOWSKI.

Au cours d'une visite au Musée du Caire, mon attention fut attirée par une statue en basalte noir qui se trouve dans la salle gréco-romaine (n° 34). Elle n'a pas été publiée dans les volumes du *Catalogue général* du Musée du Caire concernant les statues⁽¹⁾. Elle porte deux numéros qui correspondent au *Journal* provisoire du Musée : $\frac{5}{25} | \frac{3}{15}$ inscrit sur l'épaule droite⁽²⁾, $\frac{14}{15} | \frac{3}{3}$ au dos de la statue⁽³⁾. Malheureusement le lieu et les conditions de la trouvaille de l'objet nous demeurent inconnus. D'ailleurs le monument est complètement dépourvu de traces d'inscription. Malgré l'absence de texte et de tout renseignement, la statue en elle-même nous fournit un sujet d'étude très intéressant⁽⁴⁾. M. von Bissing, dans le texte des planches 103-104 de ses *Denkmäler*, a publié une photographie de ce monument avec une courte description. Il a comparé cette

⁽¹⁾ Cf. EDGAR, *Greek Sculpture*, 1903, n° 27425-27630; LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, 3 vol., 1906-1914, n° 42001-42250; BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, 4 vol., 1911-1934, n° 1-1294.

⁽²⁾ *Journal* provisoire du 5 mars 1925 : Statue en granit noir. Homme debout; porte khaft; boucles de cheveux sur le front. Cassée aux genoux; o m. 96.

⁽³⁾ *Journal* provisoire. La note rédigée par M. Quibell le 14 mars 1915 est un peu plus précise : Statue of black basalt Romano-Egyptian. Standing; legs lost. o m. 95. No number.

Bulletin, t. XXXV.

Sent in by Barsanti to have a base made; prob. fd. in last two years. R. 34, N. 8. — M. Barsanti, autrefois architecte au Service des Antiquités, a travaillé à cette époque surtout à Karnak. Pourtant cela ne prouve nullement que la statue y ait été trouvée. Il n'y a non plus aucune mention sur elle dans le *Journal d'entrée* de ces années.

⁽⁴⁾ Je tiens à remercier ici M. Guéraud, conservateur du Musée du Caire, de m'avoir permis de publier ce monument, ainsi que M. Clère, ancien attaché de l'Institut français d'Archéologie orientale au Caire, qui a bien voulu prendre les photographies de la statue pour les planches I-II.

statue avec celle dite d'Alexandre II de Karnak ⁽¹⁾ et daté les deux monuments du commencement de l'époque ptolémaïque. Pourtant une analyse plus détaillée de notre sculpture conduit nécessairement, il nous semble, à une interprétation différente.

Statue d'homme en basalte noir. Hauteur actuelle : 0 m. 950; tête, du menton au klast : 0 m. 15. Les genoux et les membres inférieurs manquent. La tête a été brisée au bas du cou, puis recollée d'une manière visible. Le bout du nez est cassé. Petites cassures au-dessus de l'œil droit, sur l'épaule droite et sur le klast au-dessus. Les lèvres sont un peu effacées; quelques égratignures sur les joues. Le sommet de la tête est fruste, au milieu ressort un tenon saillant, très martelé. La surface de la statue n'a pas subi le dernier polissage, de même la partie de pierre non évidée qui relie les bras et le torse est taillée d'une façon peu consciencieuse. Légères traces du foret aux coins de la bouche ⁽²⁾. Le pilier-support de statue, dont la largeur est de 0 m. 13 et l'épaisseur moyenne de 0 m. 037, présente un travail très schématique. La partie supérieure du support, depuis le niveau des épaules jusqu'à mi-hauteur de la tête, manque. On voit la trace de la cassure. Tous ces signes nous font penser que la statue est restée inachevée. Dans le morceau martelé au sommet de la tête ne pourrait-on pas peut-être voir la trace de la double couronne royale ⁽³⁾?

La statue représente un homme jeune debout, dans l'attitude typique des statues pharaoniques. Il porte sur la tête un *klast* royal sans plis. Son pied gauche était un peu avancé, ses bras pendent le long du corps. Dans chaque main il serre un objet cylindrique, peut-être le *mks* , symbole de la royauté ⁽⁴⁾, à moins que ce ne soit un simple remplissage ⁽⁵⁾. L'extrémité anté-

⁽¹⁾ Cf. BORCHARDT, *Stat. und Stat. (Cat. gén.)*, n° 701; E. BEVAN, *A History of Egypt under the ptolemaic Dynasty*, London 1927, p. 29, fig. 8; VON BISSING, *Denkmäler*, pl. 103, 104 a.

⁽²⁾ Sur la technique de la sculpture en pierre dure en Égypte, cf. A. F. PRATT, *The ancient egyptian methods of working hard stones*, *Proceedings of the society of biblical archaeology*, vol. 31, 1909, p. 172 et seq.; MURRAY, *Egyptian Sculpture*, p. 2 et seq.; CLARKE-ENGELBACH, *An-*

cient Egyptian Masonry, p. 198 et seq.; DELBRUECK, *Antike Porphywerke*, p. 3 et seq.

⁽³⁾ M. VON BISSING, *l. c.*, est du même avis. Il voudrait attribuer à la même cause l'absence d'uræus.

⁽⁴⁾ Cf. SPIEGELBERG, *Die Bedeutung von*  *m(j)ks*, *Ä. Z.*, 53 (1917), 101-104.

⁽⁵⁾ Cf. à ce sujet : *Ausf. Verzeichnis der ägyptischen Altertümer*, *Kgl. Mus. zu Berlin*, 1899, p. 25 et VON BISSING, *l. c.*, n. 3.

rière de celui de la main gauche est brisée. Les reins sont couverts d'une *shenti* lisse, serrée à la taille par une ceinture. La pointe des mamelons est légèrement incisée, le mamelon droit est effacé. Le nombril est très profondément creusé. Quant au modelé du torse, l'artiste en a bien observé tous les détails anatomiques, mais les a traités d'une façon sèche et indifférente. C'est un modelé conventionnel, qu'on retrouve sur beaucoup d'autres statues en pierre dure à l'époque dite en général gréco-romaine.

Mais à ce point de vue la différence est bien nette entre notre torse et celui de la statue dite d'Alexandre II de Karnak (fig. 1). M. von Bissing l'a déjà remarqué quand il a jugé le modelé de notre statue bien supérieur à celui de l'autre ⁽¹⁾. A notre avis cette différence est beaucoup plus profonde que ne l'a cru M. von Bissing. Ce n'est pas la supériorité ou l'habileté de l'exécution qui distinguent notre monument : au contraire, certaines parties y sont bien inférieures au travail de la statue « d'Alexandre », par exemple : les oreilles, les cheveux. Cette différence nous semble plutôt due à des principes de composition opposés. Dans la statue « d'Alexandre » le modelé est moins détaillé, le corps devient plus mou, le ventre plus arrondi, la taille au-dessus des hanches plus cambrée, la poitrine plus pleine. Ici tous les détails sont mieux indiqués, on dirait presque plus précis, mais en même

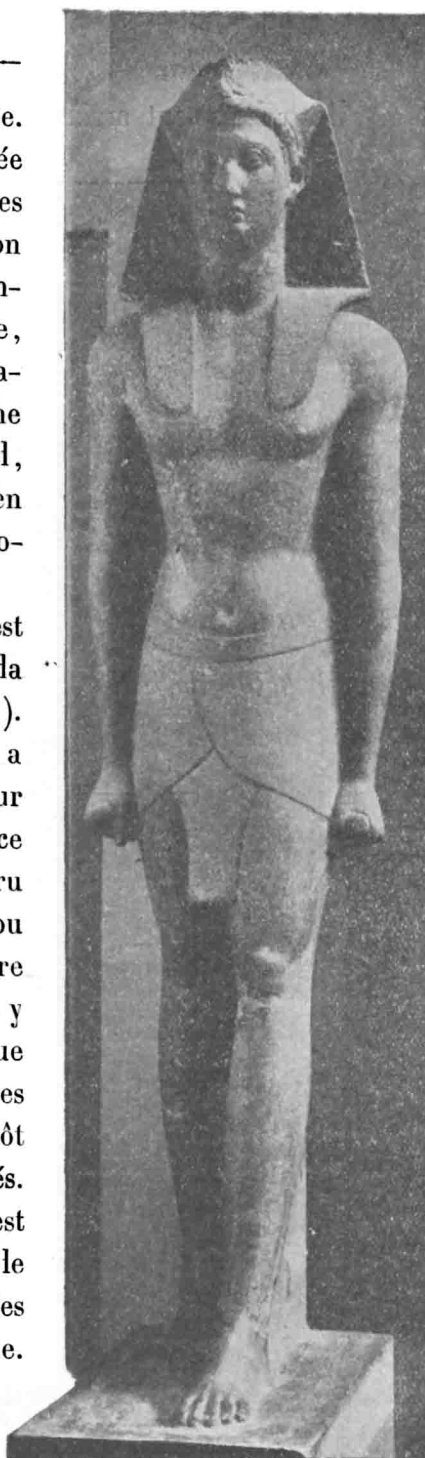


Fig. 1. — Statue dite d'Alexandre II, de Karnak (*Cat. gén.*, n° 701).

⁽¹⁾ *Loc. cit.*

temps les reliefs sont moins accentués, par exemple : la ligne des hanches se distingue moins nettement, elle devient plus raide. Ce travail sec et précis à la fois serait plutôt compréhensible au commencement de l'époque romaine qu'au début de l'époque ptolémaïque.



Fig. 2. — Torse de Ptolémée II (*Cat. gén.*, n° 686), d'après Borchardt.

A vrai dire nous sommes encore très mal renseignés sur la statuaire égyptienne à cette basse époque⁽¹⁾. Comme on sait, nous n'avons qu'une seule statue de ce groupe qui soit datée d'après un nom royal, celui de Tibère, donné par l'inscription. C'est encore une œuvre d'un travail tellement provincial qu'elle ne peut pas nous rendre de grands services pour l'analyse du style et le classement d'autres monuments⁽²⁾. Pourtant il suffit de comparer les statues exposées dans la salle gréco-romaine au Musée du Caire pour mettre en relief les différences entre la statuaire égyptienne ptolémaïque et celle de l'époque romaine⁽³⁾.

Prenons par exemple le beau torse en schiste vert (fig. 2) appartenant à

⁽¹⁾ Cf. ici les observations très intéressantes de EDGAR, *Greek Sculpture* (*Cat. gén.*), p. VIII et seq.; SCHREIBER, *Die Nekropole von Kom esch Schukafa*, p. 257 et seq.; surtout von BISSING, *Recueil de travaux*, XVIII, p. 157 et seq. et *Denkmäler*, texte, pl. 103-112; CAPART, *Leçons sur l'art égyptien*, p. 521 et seq.

⁽²⁾ Statuette d'un personnage assis provenant de Dimé, au Musée du Caire. Cf. von BISSING,

Denkmäler, figure dans le texte de la planche 108 b et note 10 dans le texte de la planche 111.

⁽³⁾ Nous ne voulons aucunement confirmer de cette manière le classement de la statue «d'Alexandre» par M. von Bissing. Au contraire elle nous semble appartenir plutôt à la fin qu'au début de l'époque ptolémaïque. Nous pensons pouvoir encore revenir sur ce sujet à une autre occasion. On l'appelle «Alexandre» car on l'au-

une statue royale de  ⁽¹⁾. Voilà un corps où l'artiste a traité toutes les fossettes et les saillies d'une façon si molle que la forme semble presque inconsistante, liquide. La netteté des contours s'amollit avec la légère ondulation de la surface. Le poli très soigné contribue aussi à cet effet. Et bien que dans l'ensemble de la composition l'artiste ait suivi ici la bonne tradition de l'époque saïte, la structure interne du corps, son dynamisme nous font penser aussi à l'art grec qui se révèle là sous la modification étrangère, seulement superficielle, du vieux canon égyptien. Un autre exemple d'une composition analogue nous est offert par la statue de Ptolémée Philadelphie conservée au Vatican ⁽²⁾.

Dans notre statue, au contraire, comme nous l'avons vu, cette mollesse cède la place à un modelé plus sec et plus raide, qui produit un effet presque linéaire. Chaque détail semble ici plus serré, plus « aplati ». En outre il y a une différence d'exécution dans ces deux œuvres d'une valeur artistique inégale. Cependant c'est par la tendance de la composition, qui se dirige vers un autre but plastique, que nos deux monuments se distinguent le plus. Il nous semble que la relation entre ces œuvres est pareille à celle qui existe entre une statue hellénistique et une statue romaine du début de l'empire ⁽³⁾. Ainsi la tête de notre statue paraît beaucoup plus égyptienne et moins hellénisante que la tête de Ptolémée Philométor à Athènes ⁽⁴⁾ ou que celle, du même genre, d'un autre Ptolémée au Musée d'Alexandrie ⁽⁵⁾. La raison en est que le style de notre œuvre est plus « classique ».

Ces traits qui distinguent notre statue des œuvres ptolémaïques la rapprochent en même temps des monuments de l'époque romaine. Cette sécheresse du modelé, cet « aplatissement » de la composition, nous les retrouvons dans des œuvres comme la statue trouvée à Dendéra — qui, d'après l'inscription,

rait trouvée du côté du sanctuaire d'Alexandre au Temple de Karnak. Même si tel était le lieu de trouvaille — ce qui d'ailleurs n'est pas certain — on ne pourrait tirer de ce fait aucun indice sur la date ou l'iconographie du monument.

⁽¹⁾ GAUTHIER, *Répertoire pharaonique*, p. 31 : Ptolémée II; BORCHARDT, *Stat. und Stat. (Cat. gén.)*, n° 686.

⁽²⁾ VON BISSING, *Denkmäler*, pl. 104 b.

⁽³⁾ Cf. ici *Explor. de Délos*, XIII, p. 18 et seq.

⁽⁴⁾ *Ath. Mitt.*, XII, 1887, p. 212 et seq., pl. VII-VIII.

⁽⁵⁾ DUTILH, *Bull. de la Société d'Archéologie d'Alexandrie*, 1905, p. 49; VON BISSING, *Denkmäler*, figure dans le texte des planches 103-104; BRECCIA, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, I, p. 59, pl. XXVI, 2.

date du dernier quart du 1^{er} siècle av. J.-C. environ au temps d'Auguste⁽¹⁾ (fig. 3) —, dans une autre statue d'homme sans tête, dans la même salle du



Fig. 3. — Torse de Dendéra (*Cat. gén.*, n° 690), d'après Borchardt.



Fig. 4. — Torse en basalte (*Cat. gén.*, n° 691), d'après Borchardt.

Musée du Caire⁽²⁾ (fig. 4) ou dans celle d'Edfou qui représente un personnage

⁽¹⁾ BORCHARDT, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n° 690; sur la date cf. DARESSY, *Recueil de travaux*, XV, p. 159 et seq., n° 8; SPIEGELBERG, *Demotische Denkmäler* (*Cat. gén.*), p. 94 et VON BISSING, *Denkmäler*, texte de la planche 111, p. 8.

⁽²⁾ BORCHARDT, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n° 691. Cf. les statues du même genre trouvées à Canope; BRECCIA, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, I, p. 67, pl. XXXI, 1-4.

royal⁽¹⁾ (fig. 5), elles aussi de l'époque romaine⁽²⁾. Ainsi nous arrivons avec le style de notre statue à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. comme date probable de l'exécution.

Nous croyons avoir trouvé une raison de plus en faveur de cette hypothèse : la tête est sans doute un portrait (fig. 6). Un vrai portrait égyptien, portrait oriental où manque absolument à la composition le sens de la structure intérieure, organique, où tout se passe à la surface, où le modelé donne l'impression qu'il est seulement extérieur, superficiel. Et pourtant dans cette pierre qui est restée inanimée dans sa masse intérieure, qui a conservé son poids de matière inerte, on devine une force lourde, brutale, incompréhensible et opposée à toute la puissance dynamique de l'Occident — l'énigme mystérieuse et menaçante de l'Orient⁽³⁾!

Le visage a une forme légèrement ovale, accentuée par le petit menton nettement pointu⁽⁴⁾ et les pommettes un peu saillantes.



Fig. 5. — Torse de statue royale (*Cat. gén.*, n° 692), d'après Borchardt.

La bouche très mince est serrée. Les

⁽¹⁾ BORCHARDT, *Stat. und Stat.* (*Cat. gén.*), n° 692.

⁽²⁾ Il suffit d'ailleurs de comparer le modelé du torse de notre statue avec celui de la statuette de Berlin — dont la tête peut se comparer aux portraits tardifs de la République romaine — pour retrouver les mêmes traits caractéristiques, la même sécheresse de com-

position. VON BISSING, *Denkmäler*, pl. 108 b; SCHAEFER-ANDRAE, *Die Kunst des alt. Orients* (*Prop.-Kunstgesch.*), p. 443 a.

⁽³⁾ Une belle interprétation du portrait oriental nous a été donnée par M. V. MÜLLER, 86. *Berliner Winckelmannsprogramm*.

⁽⁴⁾ Notre photographie a été prise d'un peu trop bas.

oreilles s'écartent sur les côtés du khaft. Les joues sont complètement lisses, sauf un peu au-dessous de l'oreille, où du côté droit on peut encore distinguer



Fig. 6. — Tête d'Auguste, du Caire.

quelques mèches de barbe, indiquées par de courts coups de ciseau. Les yeux peu enfoncés, aux globes aplatis, ont une forme allongée. Les glandes lacrymales ne sont pas indiquées. Les paupières sont minces et sèches, tandis que

les arcades sourcilières se bombent légèrement. Une ride horizontale se dessine nettement au milieu du front couronné de cheveux sortant du *klaft* ⁽¹⁾.

L'arrangement des cheveux présente dans ce portrait un intérêt tout à fait particulier. Au-dessus de la partie inférieure de l'œil droit, les boucles sont divisées en deux parties par une mèche qui, appartenant au côté droit du front, se dirige vers la droite, c'est-à-dire vers le milieu du front. Cette disposition des cheveux fait immédiatement penser à la coiffure tellement caractéristique d'Auguste ⁽²⁾. L'artiste a sans doute voulu souligner ce trait particulier en creusant au foret, entre ces deux mèches, une ligne plus profonde, tandis que les autres incisions qui séparent les boucles de cheveux sont indiquées par de petits coups de ciseau. Le sculpteur était bien conscient de la valeur iconographique de cette particularité, qui nous a été conservée dans presque tous les portraits d'Auguste ⁽³⁾. Et de plus les traits du visage sont aussi ceux de l'empereur. Ce sont ses yeux allongés, sa petite bouche, son menton saillant, ses oreilles écartées, bien qu'à vrai dire elles soient ici nécessairement écartées par le *klaft*, comme dans toutes les têtes pharaoniques. Et surtout c'est cette expression d'énergie qui distingue d'une façon nette notre tête de tout le groupe de monuments analogues, fait qui d'ailleurs n'a pas échappé à l'œil exercé de M. von Bissing ⁽⁴⁾.

Une petite particularité permet encore non seulement d'identifier cette tête avec le portrait d'Auguste, mais de lui donner aussi une place bien déterminée dans l'iconographie de l'empereur. Ce sont ces quelques petites mèches de cheveux sur les joues qui doivent ici sans doute indiquer la barbe. Parmi les nombreuses têtes d'Auguste, quelques-unes seulement nous ont conservé cette particularité. Dans ces portraits de style gréco-romain, donc plus réalistes et

⁽¹⁾ Cette manière de porter le *klaft*, laissant sortir les cheveux sur le front, est complètement étrangère à l'ancien art égyptien. Elle est tout à fait caractéristique de l'époque ptolémaïque et de l'époque romaine. Cf. VON BISSING, *Denkmäler*, texte, pl. 103-4, p. 3, et BORCHARDT, *Stat. und Stat. (Cat. gén.)*, n° 701, 702, 703.

⁽²⁾ Cf. BRENDÉL, *Ikongraphie des Kaisers Augustus*, Diss. 1931, p. 11 et seq. Il faut tout de suite remarquer que dans la plupart des portraits

d'empereur cette boucle de cheveux a une forme bien établie : la mèche inférieure est plus courte. Ici les deux mèches sont presque alignées ou plutôt la plus courte est celle de l'extérieur. Pourtant cela ne change en rien l'essentiel de la coiffure qui nous semble bien celle d'Auguste.

⁽³⁾ Pour ceux qui ne présentent pas cette particularité, cf. DELBRUECK, *J. d. I.*, 1925, p. 15 et *Antike Porträts*, pl. 33.

⁽⁴⁾ *Loc. laud.*

moins stylisés que notre tête égyptienne, la barbe est un peu plus développée. Elle reste pourtant toujours très courte et forme des favoris. On la retrouve aussi sur les monnaies à l'effigie d'Auguste entre 42 et 37 av. J.-C.⁽¹⁾. C'est à cette époque que M. Brendel attribue, à juste titre, l'original de ce type de jeune Octavien qui a servi de modèle pour cette série de monnaies et de bustes⁽²⁾. Or on sait que c'est en 30 av. J.-C. qu'Auguste, ou plutôt Octavien, vint en Égypte⁽³⁾ et qu'immédiatement après la conquête d'Alexandrie il fut adoré par les prêtres égyptiens comme Pharaon⁽⁴⁾. On se hâta de lui ériger des statues, car il était devenu aussitôt le *σύνναος* des dieux égyptiens⁽⁵⁾.

Le sculpteur de notre statue a dû se servir pour représenter Auguste sans doute d'un modèle appartenant à la même série de portraits : type B d'après Brendel. Ainsi s'explique le visage juvénile, plutôt d'un éphèbe que d'un homme jeune. De plus nous trouvons ici d'autres traits communs avec le type B du portrait d'Auguste⁽⁶⁾ : les coins un peu abattus de la bouche, les yeux plus petits que dans les autres portraits, un petit écartement entre les mèches des cheveux juste au milieu du front. En outre dans cette œuvre la même composition, le même style plastique, si caractéristiques de la série B, ont été naturellement traduits en égyptien. Cette économie, cette clarté, cette simplicité, cette précision de forme dans le type chronologiquement suivant seront

⁽¹⁾ Cf. BRENDL, *l. l.*, p. 38 et n. 2. Ce n'est qu'à l'âge de 24 ans c'est-à-dire en 39 av. J.-C. quand il commença à prétendre à la main de Livie qu'Auguste se fit raser la barbe ; cf. DION, XLVIII, 34. Il ne la laissa repousser qu'en signe de deuil, comme par exemple après la défaite de Varus en l'an 9 après J.-C. : cf. SUÉTONE, *Aug.*, 23.

⁽²⁾ BRENDL, *l. l.*, p. 39.

⁽³⁾ A vrai dire j'ai envisagé aussi la possibilité de voir ici le portrait de Germanicus, dont la ressemblance avec Auguste est indéniable (cf. la boucle de cheveux au-dessus de l'œil droit). Germanicus envoyé par Tibère comme gouverneur à l'Est vint passer quelques mois en Égypte où il fit des efforts pour se rendre populaire. Le manque d'uræus conviendrait bien à son portrait. Mais d'abord Germanicus interdit

expressément toute adulation envers sa personne (cf. MILNE, *A History of Egypt under Roman Rule*³, 1924, p. 13), puis autant que nous le sachions, il ne portait pas la barbe. Il est d'ailleurs fort peu probable qu'on l'ait représenté avec le khaft royal.

⁽⁴⁾ Cf. BLUMENTHAL, *Der ägyptische Kaiserkultus*, *Archiv für Papyrusforschung*, V, 1913, p. 317.

⁽⁵⁾ Cf. BLUMENTHAL, *l. l.* ; STRABON, XVII, 1-54, parle de statues d'empereur enlevées en 24 av. J.-C. par les Éthiopiens en Thébaïde (cf. aussi WILCKEN, *Philolog.*, 53, 1894, p. 90, n. 3). Il serait fort hasardeux de voir dans notre statue un de ces monuments que les Éthiopiens ont ensuite restitués aux Romains.

⁽⁶⁾ Cf. par exemple le buste de Modène, *A. J. A.*, 1897, I, p. 268, pl. XIII, ici fig. 7.

remplacées par le travail très réaliste des détails : il en résultera une image plus immédiate de la vie et du caractère. Or ce second type du portrait

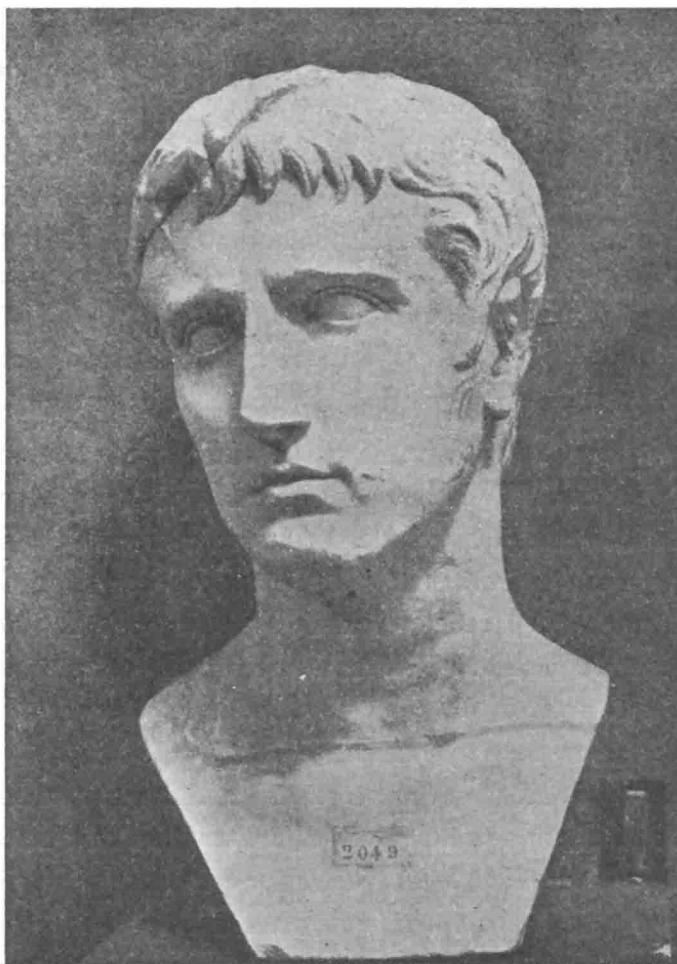


Fig. 7. — Tête d'Auguste à Modène.

d'Auguste, qui a été créé probablement entre 35 et 30 av. J.-C.⁽¹⁾, représentant l'empereur sans barbe, avait son origine dans l'art hellénistique. Ce portrait « hellénistique » d'Auguste servit ensuite pour les représentations officielles de l'empereur. Mais notre tête n'a rien d'hellénistique, à ce point de vue elle

⁽¹⁾ Cf. BRENDÉL, *o. l.*, p. 40 et seq. Type C et D.

est plus « égyptienne » qu'« hellénistique ». Il est d'ailleurs tout à fait naturel qu'au moment où Octavien vint en Égypte, ce type hellénistique n'ait pas encore été très répandu et que ce soit le type précédent, « romain » qui ait servi de modèle aux sculpteurs des portraits et des statues impériales. Nous devons donc supposer que notre statue fut sculptée à une époque voisine de la visite d'Octavien en Égypte.

On peut aussi suggérer une autre explication de ce trait caractéristique de la statue : le portrait égyptien n'était jamais l'image d'un individu à un certain moment de sa vie. Il représentait toujours une synthèse de traits caractéristiques. Au lieu d'un aspect momentané, l'artiste se donnait pour but de créer l'image éternelle de la personnalité qu'il sculptait ⁽¹⁾. N'a-t-il pas voulu sciemment conserver dans son œuvre ce trait si particulier d'une époque très récente de la vie de son modèle ? D'ailleurs dans les portraits d'Auguste sculptés plus tard en style gréco-romain, la barbe aussi figure quelquefois comme symbole de la jeunesse ⁽²⁾ ! En effet nous avons devant nous un portrait égyptien, un portrait composé d'après les principes conservateurs de cet art où représenter signifiait toujours plus ou moins rapprocher un modèle d'un type traditionnel. Plus encore dans le portrait du Pharaon qui était en quelque sorte l'image du dieu, le sculpteur égyptien interprétait les traits individuels du personnage d'une manière qui nous semble froide et conventionnelle, mais qui n'était que la représentation officielle d'un type.

Le portrait romain lui aussi était la représentation officielle de l'individu ⁽³⁾, mais il était le résultat de principes artistiques tout à fait différents. Pourtant dans cette conception officielle du portrait il existe une analogie plus étroite entre l'art égyptien et l'art romain, qu'entre l'esprit artistique de la Grèce et celui de l'Égypte. Ce rapprochement est dû aux tendances documentaires et historiques qui dirigeaient aussi bien l'art romain que l'art égyptien. Même dans l'art le plus réaliste de l'Ancien Empire, dans les visages « pessimistes » de la XII^e dynastie, comme par exemple la tête de Sesostris III de Medamûd ⁽⁴⁾, ou

⁽¹⁾ Cf. à ce sujet les observations très ingénieuses de M. von BISSING dans sa récente : *Ägyptische Kunstgeschichte, Systematischer Handbuch*, fasc. I/II, texte p. 38 et seq., Berlin 1934 à suivre.

⁽²⁾ Cf. BERNOULLI, *Röm. Ikonogr.*, II, p. 60;

BRENDEL, *o. l.*, p. 38, n. 3.

⁽³⁾ Cf. *Explor. de Délos*, XIII, p. 30.

⁽⁴⁾ Musée du Caire n° 6049; cf. *Rapport sur les fouilles de l'Inst. français d'Arch. orient.*, vol. V, 1927, frontispice.

dans la physionomie malade d'Aménophis IV, on retrouve toujours le désir bien net de créer un type qui résume la personnalité du roi.

Mais pour comprendre le style de notre tête, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à des époques si lointaines. Au temps d'Auguste il restait très peu de monuments des périodes antérieures au Nouvel Empire. D'ailleurs puisant son inspiration aux sources de la doctrine classique, l'art romain du début de l'empire ne pouvait chercher d'autres modèles que dans les créations artistiques des Ramessides, grands conquérants et en quelque sorte ancêtres moraux des Césars romains. Dans sa statue-portrait égyptienne, dans le costume et l'attitude traditionnelle des Pharaons, Auguste devait suivre le plus exactement possible le canon officiel des représentations royales en Égypte. Il ne porte pas ici la barbe artificielle comme sur la plupart des reliefs de temples, à Dendera, Philæ, Talmis et Debôt ⁽¹⁾, mais les figures des bas-reliefs décoratifs ne sont jamais des portraits; de plus Ramsès II, lui non plus, ne porta pas cette distinction peu avantageuse ⁽²⁾.

Le visage de notre statue est certes bien loin de la ressemblance qui doit exister dans les autres têtes d'Auguste. Mais les autres portraits que nous connaissons appartiennent tous à un domaine artistique tout à fait différent. Ils ressortissent à l'esprit plastique grec ou gréco-romain, où l'art du portrait aboutissait à une individualisation détaillée de la personnalité. En Égypte il y avait parmi les portraits honorifiques d'Auguste aussi des statues de style gréco-romain. La belle tête en bronze trouvée à Méroë, conservée au British Museum, en est la meilleure preuve ⁽³⁾. Mais les représentations en Pharaon devaient être aussi nombreuses que celles de style gréco-romain : les statues placées dans les temples égyptiens en vue du culte étaient certainement de style égyptien ⁽⁴⁾. Les empereurs romains se sont montrés en cela très

⁽¹⁾ Cf. MILNE, *o. l.*, p. 2 et seq., fig. 1-8.

⁽²⁾ En outre il y a comme on sait d'autres statues royales sans barbe.

⁽³⁾ *Annals of Arch. and Anthropol.*, IV, 1912, p. 66 et seq., pl. XII-XVI; WALTERS, *Select Bronzes in the Brit. Mus.*, pl. 61; M. Graindor va bientôt publier une autre tête colossale en marbre d'Auguste, conservée dans une collection privée au Caire. Elle provient aussi d'une

statue honorifique. Sur la fabrication des portraits des empereurs en Égypte, cf. DELBRUECK, *J. d. I.*, 1925, p. 15.

⁽⁴⁾ M. DELBRUECK, *Antike Porphywerke*, p. 16 et 42, parle de trois fragments de porphyre au Musée du Caire : un torse, fragment d'une tête portant khaft et une main, appartenant probablement à une statue royale en style égyptien de l'époque d'Auguste. Avec l'aimable concours

conservateurs⁽¹⁾. Notre statue n'est qu'un exemple de toute la série des portraits officiels des Empereurs-Pharaons, série qui a été continuée dans la statuaire égyptienne jusqu'à la basse époque de l'empire romain. Le même type de statue-portrait égyptienne nous a été conservé dans celles de Caracalla (fig. 8) et d'un autre empereur (Antoninus Pius?) au Musée du Caire (fig. 9)⁽²⁾.

Ce genre spécial de la sculpture égyptienne en Égypte romaine n'a pas été encore bien apprécié à notre avis. Il n'est pas question ici d'une école ou d'un atelier particulier de sculpteurs égyptiens, semblables à ceux qu'on suppose avoir existé à Alexandrie, à Memphis ou à Dimé⁽³⁾. C'est le résultat d'un cou-

de M. Guéraud, conservateur au Musée du Caire, j'ai pu entreprendre des recherches très précises aussi bien dans les salles fermées du Musée que dans les magasins du sous-sol. Nos recherches ont abouti malheureusement à un résultat négatif. Les objets mentionnés par M. Delbrueck ne se trouvent pas au Musée du Caire et il est peu probable qu'ils aient été expédiés au Musée d'Alexandrie.

D'autre part je peux signaler à M. Delbrueck un bassin en porphyre, provenant semble-t-il de Dendéra. *Journal* provisoire n° $\frac{251}{1510}$ (fig. 10). Il a la forme d'un rectangle de 0 m. 265 sur 0 m. 195. Il mesure 0 m. 09 de haut, et est poli à l'intérieur et dans sa partie supérieure à l'extérieur sur 0 m. 05.

⁽¹⁾ Cf. les reliefs dans les temples égyptiens. Sur les statues des empereurs dans les temples d'Égypte, cf. STRABON, XVII, *l. c.*; Oxy., XII, 1449 et MILNE, *o. l.*, p. 159, p. 305, § 13. Je ne crois donc pas que M. SCHUBART, *Einführung in die Papyruskunde*, p. 392, ait raison, quand il veut, en principe, dans toutes les statues des empereurs mentionnées dans les papyrus voir des monuments de style gréco-romain. Sur le culte des empereurs romains en Égypte cf. en plus WALTER OTTO, *Priester und Tempel im hellenist. Ägypten*, vol. II, p. 279 et seq.

⁽²⁾ *Eg. Expl. Fund Report*, 1892, p. 2, et BORCHARDT, *Stat. und Stat. (Cat. gén.)*, n° 702 et 703. Sur d'autres monuments semblables

comme par exemple la tête de Caracalla à Berlin (*Königl. Mus., Ausf. Verzeichniss der ägyptischen Altertümer und Gipsabgüsse*, Berlin 1899, p. 325, n° 14079) cf. von BISSING, *Denkmäler*, texte de la planche 111, p. 10. Je ne peux suivre ici l'opinion soutenue aussi par M. von Bissing : la statue de Caracalla au Musée du Caire n° 702 appartiendrait à une époque antérieure (saïte?) et la tête seulement aurait été transformée en portrait de cet empereur. La statue présente un travail tout à fait uniforme; la surface du corps et de la tête a été martelée — mais rien ne prouve qu'elle ait été martelée une seconde fois. C'est un monument qui tout simplement n'a pas été achevé, et il peut très bien dater du temps de Caracalla.

Il nous semble qu'à la même série de monuments appartient la tête en granit rouge, provenant de Canope, aujourd'hui au Musée d'Alexandrie n° inv. 3364, interprétée par M. DUTILH, *B. S. A. A.*, 1905, p. 49 et seq., comme portrait de Ptolémée IV Philopator. Elle présente un travail très sec, plutôt romain que ptolémaïque. Cf. BRECCIA, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, I, p. 60, pl. XXVI, 4.

⁽³⁾ Pour Alexandrie cf. le groupe des portraits dans le genre de la statue d'Horus au Musée du Caire (MASPERO, *Guide*, 1908, p. 233, fig. 65; BORCHARDT, *Stat. und Stat. (Cat. gén.)*, 697). Sur la sculpture alexandrine à l'époque romaine en général cf. SCHREIBER, *o. c.*, p. 270 et sur la

rant artistique ou plutôt un type de la statuaire égyptienne, qui tout en conservant un style officiel n'a pu rester tout à fait indifférente aux exigences



Fig. 8. — Statue de Caracalla (*Cat. gén.*, n° 702), d'après Borchardt.



Fig. 9. — Statue d'un empereur (*Cat. gén.*, n° 703), d'après Borchardt.

esthétiques de son temps. C'est pourquoi l'« Alexandre II » de Karnak présente un aspect plus hellénisé que notre statue-portrait, où l'hellénisation a fait

renaissance de l'esprit classique dans l'art alexandrin au 1^{er} siècle av. J.-C. cf. M^{me} BIEBER, *Röm. Mitt.*, XXXII, 1917, p. 145 et seq. Pour l'acti-

vité provinciale à Dimé cf. von BISSING, *l. l.* et BRECCIA, *Alexandria ad Aegyptum*, p. 171.

place — surtout dans la tête — à une certaine romanisation dans le style classique de l'empire.

L'art égyptien, malgré tout son exclusivisme à l'égard des influences étrangères, a cependant reçu à sa fin, sous les Ptolémées, un influx considérable de l'esprit artistique grec⁽¹⁾. Il était de cette façon mieux préparé à recevoir plus tard l'empreinte du style romain. Ses signes sont bien difficiles à déceler à cause de la quasi-unité que forment l'art grec et l'art romain en face des principes opposés de la création artistique égyptienne. Pourtant il nous semble nécessaire de distinguer toujours entre le grec et le romain dans le domaine de l'art antique.

C. MICHALOWSKI.

Le Caire, février 1935.

⁽¹⁾ Le modelé des corps dans les bas-reliefs des temples ptolémaïques en est la meilleure preuve.

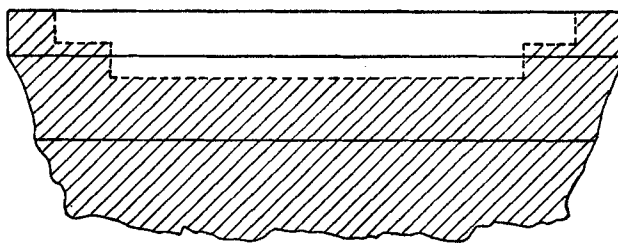


Fig. 10. — Bassin de porphyre au Musée du Caire.



